Empire Vie

Aperçu du fonds

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

FPG Portefeuille Fidelity Revenu mondial de l'Empire Vie

Fonds de placement garanti de l'Empire Vie

12 mai 2025

Bref aperçu

Gestionnaire du fonds :
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Gestionnaire de fonds secondaire :
Fidelity Investments Canada

Valeur totale du fonds : —

Rotation du portefeuille : s. o.

Date de création du fonds : mai 2025

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par unité ($)	Nombre d'unités en circulation
K*	mai 2025	Dépôt initial de 1 000 $, 50 $ par fonds	75/75	2,75**	-	—
L*	mai 2025	Dépôt initial de 1 000 $, 50 $ par fonds	75/100	3,00**	-	—
M*	mai 2025	Dépôt initial de 1 000 $, 50 $ par fonds	100/100	3,20**	-	—
U*	mai 2025	Dépôt initial de 1 000 $, 50 $ par fonds	75/75	1,62**	-	—
V*	mai 2025	Dépôt initial de 1 000 $, 50 $ par fonds	75/100	1,87**	-	—
W*	mai 2025	Dépôt initial de 1 000 $, 50 $ par fonds	100/100	2,07**	-	—

* Les catégories de fonds K, L et M offrent les options de frais d'acquisition SF ou de FE, et les catégories de fonds U, V et W offrent l'option de frais d'acquisition de série F/HS.

** Le RFG est une estimation puisque le fonds existe depuis moins de 12 mois.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions et des titres à revenu fixe mondiaux. Le fonds investit directement dans des titres ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Le fonds investit actuellement la majeure partie de ses actifs dans des unités du fonds Portefeuille Fidelity Revenu mondial.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 janvier 2025)†

Fonds Fidelity Obligations multisectorielles	9,8 %
Fiducie de placement Fidelity Dividendes mondiaux	9,0 %
Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique	7,4 %
Fonds Fidelity de base multi-actifs d'obligations internationales développées	7,2 %
Fonds Fidelity Revenu fixe canadien à court terme Composantes multi-actifs	6,1 %
Fonds Fidelity discipline actions Canada	5,9 %
Can Bond MA Base - Ser O	4,5 %
Fonds Fidelity marchés émergents	4,0 %
iShares TIPS Bond ETF	3,3 %
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada	3,2 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	**60,4 %**
Nombre total de placements :	**37**

† En proportion de la valeur totale du fonds secondaire

Segmentation des placements du fonds secondaire (au 31 janvier 2025)

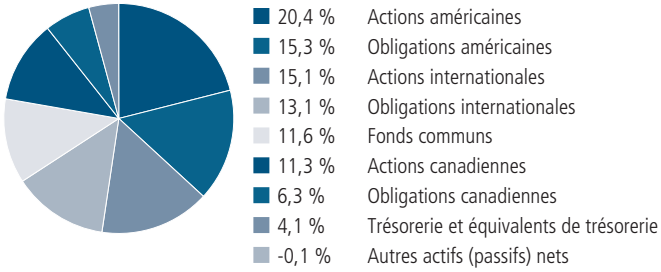

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu et la croissance, souhaite investir principalement dans des obligations et des actions de partout dans le monde, y compris des marchés émergents, et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section indique le rendement de la série B du fonds secondaire au cours des 10 dernières années. Les rendements sont calculés après déduction du RFG du fonds secondaire. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement réel dépendra de la catégorie du fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement de la série B du fonds secondaire pour chacune des 10 dernières années. Au cours des 8 dernières années, le fonds a connu un rendement à la hausse durant 8 années, et un rendement à la baisse durant 2 années.

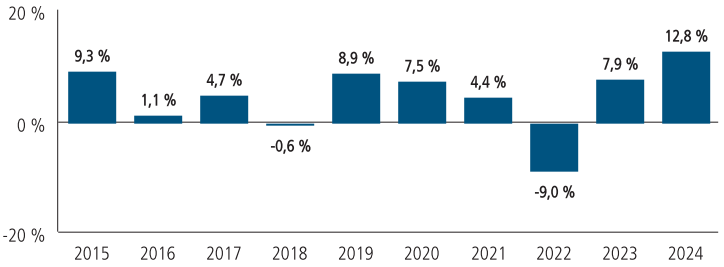

Rendement moyen

Le taux de rendement annuel composé de la série B du fonds secondaire était de 4,12 % au cours des 10 dernières années. Une personne qui a investi 1 000 $ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant un placement de 1 498 $.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Des frais d'assurance sont facturés pour les garanties. Veuillez consulter le document Brochure documentaire et dispositions du contrat pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais d'assurance.

Combien cela coûte-t-il?

Vous trouverez ci-dessous les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements.	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.	
Frais de vente différés *	**Retrait dans les délais suivants :** Pendant la 1re année 5,5 % Pendant la 2e année 5,0 % Pendant la 3e année 5,0 % Pendant la 4e année 4,0 % Pendant la 5e année 4,0 % Pendant la 6e année 3,0 % Pendant la 7e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.	• La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait. • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Frais modiques *	**Retrait dans les délais suivants :** Pendant la 1re année 3,0 % Pendant la 2e année 2,5 % Pendant la 3e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	• Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %.	
Série F/ honoraires de service	Série F (nom de mandataire) : Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans l'entente entre vous et votre conseiller. Série F (nom de client) : Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans la proposition du FPG de l'Empire Vie et l'entente de frais de conseils de série F pour les comptes au nom du client entre vous et votre conseiller.	• La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. • Série F (nom de client) : Les frais de conseils sont de 0,50 % à 1,35 % et les taxes applicables sont perçues sur une base mensuelle par le rachat des unités du fonds de série F correspondant dans votre contrat.	

* **REMARQUE : Depuis le 29 mai 2023, nous n'offrons plus les options de frais de vente différés (FVD) et de frais modiques (FM) pour les nouveaux dépôts. Les virements entre les fonds acquis avec la même option de frais d'acquisition continueront d'être autorisés.**

2. Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG inclut également les frais d'assurance, une charge qui sert à couvrir les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des contrats de fonds de placement garanti 75/75, 75/100 et 100/100 de l'Empire Vie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter le document Brochure documentaire et dispositions du contrat pour obtenir plus de détails sur le RFG et les frais d'assurance.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Les opérations à court terme excessives s'entendent de l'achat, du virement ou du retrait fréquent d'unités de catégorie de fonds. L'Empire Vie déduira jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051
Courriel : placement@empire.ca
Site Web : www.empire.ca

MD Empire Vie et le logo de l'Empire Vie sont des marques déposées de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Fidelity et Fidelity Investments Canada sont des marques déposées de 483 Bay Street Holdings LP. Utilisées avec autorisation. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques de la personne titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer**.